
Mardi 12 décembre 2023

Emploi et insertion professionnelle

Plan Emploi Quartiers : un nouveau temps fort entre partenaires et entreprises

Jeudi 14 décembre 2023, la Ville de Rennes et la Préfecture d'Ille-et-Vilaine organisent un nouveau temps fort entre partenaires du monde de l'emploi et de l'insertion professionnelle et entreprises dans le cadre du Plan Emploi Quartiers. Balades dans les quartiers prioritaires auprès des acteurs de l'emploi et de l'insertion, table ronde et échanges rythmeront cette journée.

Cet évènement offre la possibilité de découvrir comment s'engager en faveur de l'emploi grâce à la mise lumière et la valorisation des initiatives emploi et entrepreneuriat au bénéfice de l'accès à l'emploi des habitants des quartiers prioritaires rennais. Les échanges issus de cette journée viendront également nourrir les orientations du prochain Contrat de Ville.

Le déroulé de la journée

8 h 45 : accueil à l'Hôtel de Ville de Rennes

9 h 15 à 10 h 15 : introduction de la journée par **Priscilla Zamord**, Vice-présidente de Rennes Métropole déléguée aux Solidarités, à l'Egalité et à la Politique de la Ville, **Arnaud Sorge**, Secrétaire général adjoint de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, et **Caroline Fontaine**, directrice des ressources humaines de Keolis Rennes, entreprise marraine de l'évènement.

10 h 15 à 12 h 30 : balades au cœur des quartiers avec la visite et la présentation de plusieurs dispositifs et/ou initiatives autour de l'emploi, de l'entrepreneuriat mis en œuvre dans les quartiers et financés dans le cadre du Plan Emploi Quartiers. 5 balades sont proposées :

- Le Blosne à partir de 10 h 15 à Blosn'up, puis visite de Pôle Emploi, de l'association Médiation Métropole PIMMS au rez-de-chaussée du Quadri, pour terminer au 3^{ème} étage avec la présentation du Centre d'Affaires du

Quartiers (CAQ), et des associations Kodiko et Start Air, Tribord et Atout Clauses.

- Maurepas à partir de 10 h 15 au bar-restaurant coopératif Pépites!, puis visite de La Cohue, de l'école de la proximité d'Archipel Habitat, du Centre d'Affaires de Quartier (CAQ) avec présentation du Timbre de Maurepas et un dernier arrêt au Pôle associatif de Maurepas avec l'association Keur Eskemm.
- Villejean à partir de 10 h 15 à l'association ESS Cargo, puis visite de la Maison de Quartier de Villejean et intervention de l'association Solidarité Partage de Savoir-Faire 35, du Centre d'Affaires de Quartier (CAQ) avec Key Form & Solutions et l'association 3 Regards à la ferme de la Harpe.
- Les Clôteaux – Champs Manceaux à partir de 10 h 15 à la MJC Suède, puis visite de la MJC Bréquigny, et présentation de l'association Phylia et la coopérative le CRIC au Manoir des Chalais et un dernier arrêt au centre de formation PRISME.
- Cleunay à partir de 10 h 15 à L'Espace Emploi Agircc Arcco, puis visite de l'association FACE, du CCAS, du Bâtiment à Modeler BAM avec l'association La Basse Cour, l'association Les Connectés IINAF.

13 h 30 à 14 h 15 : remise des prix "Talents des Cités" par BPI France et "Prix Coup de Cœur Entrepreneuriat" de Rennes Métropole au Pôle associatif de la Marbaudais dans le quartier de Maurepas.

14 h 15 à 15 h 45 : table ronde sur la lutte contre les discriminations et les leviers d'actions en entreprises. Intervenants : Floréal Sotto, sociologue des discriminations, Olivier Bourquard, co-fondateur de Chaire Vivre Ensemble Université de Rennes et consultant en pratiques RH et Michel Virassamy, responsable régional Pays de la Loire et Bretagne chez Fondation Mozaïk. Table ronde animée par Frédéric Frenard de RESO Villes.

16 h à 17 h 30 : "World Café" autour de la question "Comment mieux mailler les actions emploi dans les quartiers Politique de la Ville aux autres politiques publiques ?"

17 h 30 : clôture du temps fort.

Le Plan Emploi Quartiers : un plan volontariste en faveur de l'emploi

Initié en 2015 par Rennes Métropole et la Ville de Rennes, convaincues de l'emploi comme facteur d'intégration, le Plan Emploi Quartiers mobilise de nombreux acteurs autour de services municipaux et métropolitains : We Ker, Face, l'Etat, Pôle Emploi, Atout Clauses, ainsi que de nombreuses entreprises. Dans le cadre du Plan Emploi Quartiers, ces acteurs joignent leurs efforts en faveur de ces quartiers qui connaissent un taux de chômage élevé. L'objectif est de coordonner leurs actions mais surtout de faciliter concrètement l'insertion professionnelle des habitants des quartiers prioritaires rennais. Fort des résultats obtenus après une mobilisation collective depuis 2015, le Plan Emploi Quartiers est prolongé pour la période 2020-2026.

5 axes d'intervention sont identifiés dans le cadre de cette démarche :

- **Augmenter le taux de bénéficiaires des clauses sociales habitant les quartiers prioritaires.** Exemple : intégration d'heures d'insertion dans les marchés afin de contribuer à l'emploi des personnes éloignées, dont les habitants des QPV.
- **Recruter autrement afin de rapprocher les entreprises et les demandeurs d'emploi.** Exemples : démultiplication des lieux de rencontres (forums, job dating, visites d'entreprises), recrutement sans CV, diversification des canaux de diffusion des offres d'emploi.
- **Rapprocher les entreprises et les jeunes.** Exemples : stages de 3^{ème}, embauche en alternance, forums des métiers dans les collèges des quartiers.
- **Connecter le Plan Emploi Quartiers aux politiques publiques de la collectivité.** Exemples : réservation de places de stages, développement de formation sur la lutte contre les discriminations.
- **Accompagner l'entrepreneuriat à travers le volet "créations d'entreprises" du dispositif.** Exemple : soutenir les créateurs d'entreprises issus des quartiers prioritaires à chaque étape de leur développement.

En parallèle la Labellisation Cité de l'Emploi depuis l'été 2021 a donné un nouvel élan. Ce dispositif de l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires piloté par la Préfecture et Rennes Métropole vise à soutenir l'emploi dans les quartiers prioritaires Politique de la Ville, en lien avec la Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et les acteurs du territoire.

